

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 17/09/2024

DEL-17092024-07

Date de convocation :
09/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre à 18 heures, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Cenne-Monestiés, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 36
- procurations: 11
- votants: 47

Date de publication :

.....

PRESENTS : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Bernard BREIL, Christian BRUSTIER, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Michel GALANT, Florian GRIMMONPRE, Jean-François IMBERT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Gilles PORTES, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Bruno BERTRAND par Jacques DANJOU, Marie-Hélène BOYER par Philippe LANNES, Thierry CADENAT par Magali FRECHENGUES, André CATHALA par Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET par Claudie FAUCON MEJEAN, Jean-Henry FARNE par Francis ANDRIEU, Maryse LALA-LAFFONT par José FROMENT, Hélène MARTY par Bernard BREIL, Michel PUJOL par André VIOLA, Florence SCIAU par Pierre VIDAL, Estelle VILESPY par Brice ASENSIO.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Régis BRUTY, Régis CALMON, Serge CAZENAVE, Sarah DANJOU, Dominique FROMILHAGUE, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Christian LUCATO, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Benjamin PEYRAS, Roselyne RIOS, Françoise RODE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Lancement de consultation – Marché public de fournitures et livraison de titres restaurant pour les agents de la communauté de communes et du CIAS 2025 2028

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles R2124-2§1 et R2161-2 à R2161-5,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes « Piège et Lauragais » du 27 juin 2007 ayant procédé à la mise en place de « titres-restaurants » au profit des agents de la communauté de communes et toute délibérations subséquentes,

Considérant que depuis le 1/01/2021, la CCPLM avait contractualisé la fourniture de titres restaurants avec la société « ENDERED France SAS », dans le cadre d'un marché public de 4 ans (2021-2024), qui se termine au 31/12/2024,

Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle consultation sous forme d'appel d'offres ouvert (selon les articles R2124-2§1 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique), en raison des montants estimés de la prestation (456 050 € HT, TVA 0%), indexées sur la valeur faciale du titre, sur la durée totale du marché de 2025 à 2028, la part estimée de la CCPLM représentant

Certifié exécutoire pour avoir été :

- transmis au contrôle de légalité le:
- publié le:

258 594 € et la part du CIAS 197 456 €,

Considérant qu'il est opportun de conclure un marché public pour la période 2025-2028 à la fois pour les agents de la CCPLM et du CIAS, ce qui nécessite la mise en place d'un groupement de commandes,

Considérant que le marché à intervenir comportera un seul attributaire, dont l'offre sera examinée et notée selon les critères suivants :

- Prix de la prestation : 35 %
- Critère qualitatif : 65 %

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

DECIDE de mettre en place un groupement de commandes entre la CCPLM et le CIAS en vue du lancement d'une procédure de consultation en vue de la fourniture de titres restaurant, dont la communauté sera le coordonnateur.

AUTORISE le Président à signer le marché à venir, ses modifications éventuelles et tout acte d'exécution s'y rapportant, y compris une éventuelle résiliation.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

